

Avis d'appel à candidature Résidence d'Artiste - Arts plastiques 2010/2011 Ville de Rambouillet

Contexte :

Rambouillet, ville de 25 000 habitants à 35 minutes de Paris en train (gare Paris Montparnasse), labélisée Ville et Pays d'Art et d'Histoire, mène une politique de résidences d'artistes pluridisciplinaire. Ce programme de résidences artistiques s'inscrit dans la volonté de la ville de soutenir la création, notamment en préfiguration de l'ouverture de son pôle de spectacles qui comprendra un lieu de diffusion, un espace d'exposition et des studios de répétition et de création.

Objet de la résidence :

La Ville de Rambouillet et la MJC l'Usine à Chapeaux proposent une résidence à un(e) artiste plasticien(ne) ou à un collectif d'artistes **qui interviendra dans et/ou sur l'espace public.**

L'objectif des deux partenaires sera de le(s) soutenir dans une démarche de développement artistique professionnel, mais aussi d'intégrer sa (leur) présence dans le cadre culturel rambolitaïn.

Cette résidence doit représenter pour l'artiste un cap supplémentaire dans sa carrière, voire une démarche particulière.

L'artiste en résidence bénéficiera d'une mise en lien avec des lieux et réseaux repérés dans le domaine de la création contemporaine.

Dans le but de renforcer le lien de proximité entre les artistes et la population sur le territoire, il sera également demandé à l'artiste d'effectuer des actions de médiation auprès de différents types de publics (MJC, scolaires, habitants...), telles que des ateliers de découverte de technique et de sensibilisation artistique, la participation à des manifestations culturelles de la Ville et de la MJC l'Usine à Chapeaux, la réalisation d'œuvres en association avec la population notamment dans le cadre de projets de sensibilisation à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme. Ces actions seront définies dans un cahier des charges négocié avec l'artiste.

Durée de la résidence :

La résidence est prévue pour une durée de 18 mois à compter de mars 2010. Une évaluation sera cependant réalisée au bout de 6 mois, qui confirmera les engagements mutuels pour les 12 mois suivants.

Conditions financières :

L'artiste se verra attribuer un défraiement de 833€ par mois (toutes charges incluses) pendant la durée de la résidence.

Hébergement :

Des modalités d'hébergement pourront être étudiées si nécessaire, avec la Ville de Rambouillet.

Lieu de travail :

Mise à disposition d'un atelier (L'atelier du Temple), d'une surface de 35 m², d'une hauteur de 3m70, situé en plein centre ville et à deux pas de la MJC l'Usine à Chapeaux.

Critères de sélection :

Les artistes sont sélectionnés sur dossier.

La thématique imposée est le **travail dans et/ou sur l'espace public**.

Les artistes intéressés sont invités à formuler leur projet en motivant l'intérêt de cette résidence dans leur parcours professionnel. Néanmoins, les projets impliquant un travail en relation avec le territoire seront encouragés.

Seront appréciés le désir de l'artiste à s'investir dans les actions de médiation auprès de la population, sa capacité à s'intégrer dans la vie culturelle rambolitaine, aussi bien que la qualité et la singularité de sa production ou encore son ouverture à l'ensemble des supports de création.

Il devra être inscrit à la Maison des Artistes ou à l'AGESSA.

Dossier de candidature :

Pour être recevables, les dossiers doivent comprendre :

- une lettre de motivation
- un CV
- un avant-projet (1 page maximum) explicitant le projet envisagé par l'artiste au regard du contexte énoncé ci-dessus
- un dossier artistique (10 pages maximum) représentatif du travail général de l'artiste comprenant des éléments visuels imprimés sur format A4 maximum ou sur CD et/ou des éléments sonores ou audiovisuels sur CD ou DVD (10 minutes maximum)

Sélection des dossiers :

Un comité sélectionnera l'artiste sur dossier. Il sera composé de 2 élus municipaux, 2 membres du service culturel de la Ville de Rambouillet, de 2 membres du conseil d'administration de la MJC et de 2 salariés permanents de la MJC. Après une phase de présélection, les candidats retenus seront invités à présenter leur projet devant un jury composé des membres du comité sus-désignés, mi-février 2010.

Lieu d'envoi des candidatures :

Le dossier de candidature est à envoyer à :

MJC l'Usine à Chapeaux

« Résidence d'arts plastiques 2010 - 2011 »

32 rue Gambetta

78120 Rambouillet

Date limite de réception des candidatures :

Le 31 janvier 2010 (le cachet de la poste faisant foi).

Renseignements complémentaires :

Peuvent être demandés auprès de :

Emmanuelle HULLOT

MJC l'Usine à Chapeaux

01 30 88 89 05

cafeclub@mjc-rambouillet.asso.fr